

Étape 1. FIXER DES OBJECTIFS

Voici un aperçu des raisons qui peuvent motiver l'élaboration d'un plan de gestion des éléments nutritifs (PGEN) :

- évaluer la superficie d'épandage nécessitée par un projet d'expansion de l'exploitation d'élevage;
- optimiser les rendements économiques;
- réduire le coût des intrants;
- protéger les ressources en eau et en sols;
- se conformer à la réglementation sur la gestion des éléments nutritifs.

Il est important de bien cerner ces raisons si l'on veut que la planification en tienne compte.

POINTS À CONSIDÉRER

Exploitation

Se demander où en sera l'exploitation dans cinq ou dix ans et comment son évolution influencera les objectifs poursuivis par le PGEN.

Si un projet d'expansion est envisagé, le PGEN pourra-t-il s'adapter aux nouveaux besoins (superficie d'épandage, conventions d'épandage, etc.)?

Famille

Qui, dans la famille, se chargera directement du PGEN? Les objectifs poursuivis en ce qui concerne le PGEN sont-ils compatibles avec les objectifs familiaux?

Caractère pratique

Un PGEN se doit d'être pratique. Si sa mise en œuvre coûte trop cher ou s'il ne peut être suivi faute d'une infrastructure suffisante (matériel ne permettant pas de répondre aux besoins d'épandage, par exemple), une révision du plan s'impose.



Décider des objectifs en tenant compte de l'avis des associés et des membres de la famille.

Intendance

Quels objectifs environnementaux cherche-t-on à atteindre? Protéger les eaux de surface ou les eaux souterraines? Améliorer la qualité du sol ou celle de l'air? Bien des pratiques de gestion optimales peuvent se révéler bénéfiques à plusieurs ressources. D'autres ne protégeront qu'une seule ressource. Par exemple, la maîtrise du ruissellement est un objectif important mais qui, pris isolément, n'assure pas nécessairement la protection de la nappe phréatique.

Expérience des autres

Si l'on connaît des producteurs qui ont déjà préparé leur PGEN pour des raisons similaires, les consulter peut être utile à l'établissement d'objectifs réalistes et à la prise de décisions relativement au plan.

Conseils avisés

Certaines personnes ont le sentiment de ne pas être suffisamment outillées ou de ne pas avoir suffisamment de temps pour préparer elles-mêmes le PGEN. Elles mettent leur temps et leur savoir-faire à profit dans le volet élevage de l'exploitation, laissant à d'autres le soin de s'occuper du volet culture. Il s'agit pour elles de se demander en qui elles ont confiance pour préparer le PGEN.

Les producteurs qui trouvent rebutant de compiler les données nécessaires à l'élaboration d'un PGEN ou qui sont pris par la gestion d'une exploitation d'envergure peuvent se faire aider en engageant quelqu'un ou en constituant une équipe de conseillers (nutritionniste pour animaux, technicien d'une entreprise d'épandage à forfait, consultant, aide agricole, par exemple).

Retenir les services d'un consultant, c'est s'offrir des yeux neufs sur la situation et le recul permettant bien souvent de cerner les enjeux plus rapidement que ne le ferait une personne travaillant au quotidien sur la ferme. Les consultants offrent différents services et établissent leurs honoraires en fonction de leur degré d'intervention dans la planification. Il s'agit de déterminer au départ ses propres besoins et les sommes que l'on consent à investir dans de l'aide externe.



Demander conseil à des producteurs avisés et à des techniciens de confiance.